## Département des Hautes-Alpes



## Commune de La Rochette

## ELABORATION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

5-3 : Droit Préemption Urbain

Arrêté, par délibération du Conseil Municipal du : 27 juin 2017

Approuvé, par délibération du Conseil Municipal du 23 juillet 2018

Le Maire Rose Marie JOUSELME

POS initial approuvé le 20 octobre 1987

Juillet 2018 PLU approuvé Auteur : DD / CK Atelier d'urbanisme et environnement CHADO 1 impasse du muséum 05000 GAP **2**: 04.92.21.83.12 / 06.83.90.29.62 atelierchado@orange.fr